

Le 23

été 2003

Bio Divers Cité

le plus associatif et militant des Assises

L'Union Européenne va-t-elle mettre le développement durable hors-la-loi ?

Accord Général sur le Commerce des Services

Antoinette
Le Marois
la passion de
la différence

Du vent,
de l'eau...
Alizés à
Tokyo



- **Editorial d'Hélène Chanson** p. **3**
- **Parole de...** p. **4**
Antoinette Le Marois : la passion de la différence
- **Du côté de...** p. **5**
Dans les frondaisons...
- **Agora** p. **6 à 8**
Développement Durable : évènements et enjeux
- **Actualité MNE** p. **9**
Vraie nature et vrais débats
- **Plus Grand Dénominateur Commun** p. **10 et 11**
Accord Général sur le Commerce des Services
- **Repiquage** p. **12**
Tjif tjaf et coâ, quoi !
- **Tous ensemble** p. **13**
Du vent, de l'eau... Alizés à Tokyo
- **Guide pratique de la participation** p. **14**
EDA et le Conseil de Développement du Douaisis
- **Pétition** p. **15**
Le rigolement durable
Blagues d'été
- **Agenda** p. **16**
de juin à septembre 2003

Brève Les 2 ans du CES-GEA

Le groupement d'employeurs associatifs, (CES-GEA) a fêté ses 2 ans le 20 mai dernier. Les co-employeurs ont invité une cinquantaine d'associations à venir découvrir les services proposés. Si vous avez raté cet événement, n'hésitez pas à contacter les salariés du CES-GEA pour qu'ils vous présentent leurs activités : comptabilité, secrétariat, infographie et communication, ainsi que le petit dernier : le Pack Com. Confiez la réalisation de votre projet de communication de A à Z aux salariés, qui coordonneront l'ensemble : de la stratégie à l'impression de vos documents... Ensemble, soyons plus compétents !

Contact: 03.20.85.93.17

La Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et créée en 1978.

Au nombre de 100, ses adhérents sont des associations intervenant dans les domaines de la nature, de l'environnement, des solidarités et des droits de l'Homme.

La MNE a pour objet de faciliter la vie et le développement des activités des associations adhérentes par :

La gestion du Centre Régional d'Information et de Documentation

Le soutien logistique aux associations :

mise à disposition de locaux et des salles de réunion, gestion de moyens mutualisés (appui conseil, accueil, reprographie, affranchissement,...)...

L'animation de réseau :

information, appui conseil, communication, développement de projets inter-associatifs...

La coordination de l'expression associative

auprès des acteurs institutionnels par exemple

Les valeurs communes du réseau MNE sont consignées depuis novembre 2001 dans une Charte éthique disponible sur demande.

Le PA3D

Pôle Associatif Documentaire du Développement Durable de la MNE abrite 2 centres de documentation, ouverts à tous :

Le Centre Régional d'Information et de Documentation, géré par la MNE généraliste en environnement naturel et urbain, il offre l'accès à des documents spécialisés, à des publications associatives et à des ressources pédagogiques. Il réalise des produits d'information pour les associations et des partenaires extérieurs, anime le site web de la MNE et un réseau régional de Points Environnement Conseil.

Le Centre Régional de Documentation Tiers-Monde

favorise la diffusion de l'information et la réflexion sur les pays en voie de développement et sur les liens qui existent entre ces pays et le nôtre.

Horaires d'ouverture

Accueil MNE

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Le samedi matin de 9h à 12h. **Horaires d'été :** pas d'accueil MNE l'après-midi entre le 14/07 et le 15/08 ; la maison reste ouverte.

Accueil PA3D

Pour le public : du mardi au vendredi de 14h à 18h. Le mercredi et le samedi matin de 10h à 12h.

Pour les associations : du lundi au vendredi de 10h à 18h, de préférence sur rendez-vous.

Horaires d'été :

se renseigner au : **03 20 52 12 02**

édit



Bio Divers Cité : Un pas vers le durable

Que n'a t'on déjà lu, entendu, écrit sur le développement durable ? Au point que pour certains c'est l'agacement voire le rejet, d'autres indifférents pour qui cela est simplement la mode du moment ; d'autres enfin et, peu importe les mots pour le dire, pour qui depuis des années déjà, il s'agit d'un enjeu grave et déterminant pour « notre » présent et « notre » avenir, qui que nous soyons et où que nous nous trouvions sur la planète

N'est ce pas un peu utopique, me direz-vous ?

La réalité de notre quotidien, et les médias sous toutes leurs formes se chargent de nous le rappeler sans ménagement. Dysfonctionnement écologique, politique, social, économique... partout à travers le monde. Nous n'en sommes plus au constat factuel, à la prise de conscience, l'urgence des situations nous place dans la nécessité de l'action ; à l'évidence cela ne peut plus durer ainsi !

Le développement doit se construire dans la durabilité ou ne sera point !

Ambitieux, non ? La barre est haute et la tâche gigantesque.

Certes, mais c'est bien à cela que se sont attaquées les associations, grandes ou petites, représentant la société civile, attentives, conscientes de leurs responsabilités et actives :

- en provoquant et alimentant la réflexion,
- en se faisant force de propositions innovantes,
- en créant des moyens d'actions partenariaux, transversaux, coopératifs qui impliquent des pratiques participatives vigilantes et responsables dans les prises de décisions.

Ce sont elles que vous rencontrerez du 24 au 29 juin prochain à l'occasion du Festival Bio Divers Cité programmé dans le cadre des Assises Nationales du Développement Durable. Le monde associatif a pris à bras le corps ce concept pour le décliner en situation concrète où chacun peut trouver sa place d'acteur, capable de réfléchir, participer, s'engager et d'agir en collaboration intelligente avec le politique et l'économique pour une véritable transformation sociale.

Visites, conférences, forums, animations n'ont pas pour but de faire la promotion d'une juxtaposition des « actions » ici ou là, mais de montrer qu'une autre conception de la société est POSSIBLE, qu'elle est en route, par nécessité, et qu'elle est l'affaire de chacun d'entre nous.

Nous le voulons Durable et Désirable notre développement, nous le vivrons aussi convivial et festif à Lille, mais nous garderons à l'esprit, ce que Marcel CARNE faisait dire à Jacques BREL dans l'un de ses films :

« Aucune cause n'est perdue d'avance.. l'important c'est de faire un pas, même si c'est un tout petit pas ».

Qu'on se le dise !

Hélène CHANSON, vice-présidente de la MNE

Le chiffre qui tue

L'éolien européen a atteint au 1er janvier 2003 un potentiel de 20 447 MW, soit 40% de hausse par rapport à 2002.

Antoinette Le Marois : la passion de la différence

Elle est passée de la direction d'une crèche à la présidence de l'association Vieillir Autrement, dont le but est de créer des passerelles entre personnes d'âges et de cultures diverses. Antoinette Le Marois contribue, par son investissement quotidien, à favoriser les découvertes mutuelles... sans a priori. Interview d'une femme fourmi.

Le 23 : Vous êtes présidente de "Vieillir autrement", présentez-nous votre association.

A. Le Marois : En 1980, une soixantaine d'associations et syndicats se sont réunis à l'initiative des "Petits frères des Pauvres" en réaction à une société de plus en plus cloisonnée et donc excluante. C'est de là qu'est née Vieillir Autrement. Notre première action concrète a été de co-produire le film Xueiv (vieux, dans un miroir) destiné à secouer l'opinion publique et à provoquer des échanges. C'était bien une lutte contre l'indifférence. Dans notre société, on privilégie ceux qui sont beaux, jeunes et en bonne santé et qui ont un boulot. Dès qu'ils ne se sentent plus utiles dans la société, ils se considèrent comme exclus.

La société elle-même cloisonne par le statut social, l'âge, l'origine, et elle le fait de plus en plus. Par exemple, on entend souvent "Untel est "RMIste"" comme si le RMI était un statut social. On catégorise les gens en fonction de l'aide qu'ils perçoivent. C'est terrible ! Chacun est unique, quelle que soit sa situation, et a plein de possibilités en lui qui ne se résument pas à la catégorie dans laquelle on l'enferme.

Créer des activités communes

Le 23 : Vous faites du "lobbying" contre l'exclusion ?

ALM : Nous agissons sur les images mentales, les préjugés, en amenant les publics différents, habitant un même quartier, à se rencontrer régulièrement autour d'activités communes qui peuvent être artistiques, ludiques, manuelles, culturelles, mais aussi à participer ensemble à des temps forts, des témoignages d'anciens, des spectacles comme le film Xueiv ou le spectacle vivant Eugénie. Ce qui nous intéresse, c'est la différence, qui est pour nous une richesse. C'est de mettre en relation des publics qui ne se connaissent pas, qui ont des peurs basées sur des a priori.

Le 23 : Comment se positionne votre association par rapport aux organismes publics ?

ALM : Nous travaillons dans le cadre de la Politique de la Ville. A l'échelle du quartier, nous accompagnons les acteurs locaux qui désirent s'investir dans des projets communs, donc entre autres les "organismes publics" : établissements scolaires, maisons de retraite, clubs de prévention, structures de petite enfance, centres sociaux, MJC, etc.

Le 23 : Qu'est-ce qui a déclenché votre envie d'être dans cette association ?

ALM : En 1980 j'étais directrice de crèche, et on m'avait demandé de réfléchir à la relation entre la petite enfance et les autres âges de la vie. Ce fut pour moi, le début d'une grande aventure.

Intégrer la différence

Le 23 : Quelles sont vos joies, satisfactions et difficultés ?

ALM : Mes joies c'est d'être témoin de ces regards échangés, de ces moments de plaisir partagé, de découvertes mutuelles. Ces amitiés qui se nouent au delà de tous les a priori. C'est de voir comment certains trouvent là des raisons d'exister. Quant aux difficultés, elles sont surtout d'ordre financier.

Le 23 : Vous avez reçu une médaille ?

ALM : J'ai reçu l'insigne de l'Ordre National du Mérite pour mon action à Vieillir Autrement. C'est un encouragement pour l'ensemble de l'association qui fait un travail de fourmi. Nous avons également créé et expérimenté le métier de médiateur inter-générationnels.

Le 23 : En conclusion, qu'aimeriez-vous dire aux lecteurs du "23" ?

ALM : Quand on partage une passion, c'est beaucoup plus facile d'intégrer la différence.

Propos recueillis par **Philippe Lebeau**



Dans les frondaisons

Deux associations se présentent ici. Cousins des Bois et Haut-Perchés ont chacun leur spécificité, mais tous deux privilégient, dans leurs activités, le respect de la nature. Ne sont-elles pas deux branches d'un même arbre qui s'élèverait... jusqu'aux nuages ?

Les Haut-Perchés

L'association Haut-Perchés existe depuis 1992. Sa démarche consiste à développer la grimpe dans les arbres dans le respect de la nature et de l'environnement. Cette activité combine activité sportive, éducation à l'environnement, dépassement de soi, développement personnel....

Actuellement, elle élabore avec d'autres associations (Accrobranchés®, Cousins des Bois...) un référentiel métiers leur permettant d'être reconnu à l'échelle nationale. L'association est composée de 8 salariés permanents aidés de nombreux adhérents.

Elle développe le plaisir de vivre avec et dans les arbres :

- en inscrivant son action dans une logique de «développement durable».
- en permettant notamment l'émergence de nouvelles activités et de nouveaux métiers pérennes.
- en harmonisant les aspects sociaux, économiques et environnementaux de ses activités.

La particularité des Haut-Perchés est d'avoir :

- constamment lié les activités de vie dans les arbres pour le plaisir à la promotion d'une bonne gestion du milieu arboré.
- diversifié leur expérimentation grâce à des activités dont le contenu s'enrichit et se diversifie au fil des animations (pédagogie, loisirs, sports, randonnée arborée, créativité, démonstration.)

Activités

Les activités se font dans le respect d'une charte de déontologie et donc le respect de l'environnement arboré.

Elles sont adaptées à des publics très divers : handicapés, jeunes par le biais de centres sociaux, entreprises. Différents types d'animations évoquent les déplacements des animaux dans les arbres : parcours à base de ponts aux sauts pendulaires ou filets.

Les Haut-Perchés se positionnent contre la dérive de certains commerçants mettant en avant l'aspect sensationnel et "communicant" au détriment de la sécurité, et de la démocratisation effective de l'activité.

Les Haut-Perchés
MNE - Tél.: 03 20 52 16 86 / fax : 03 20 86 15 56 / e-mail : / site web :

"Les Cousins des Bois" dits : "Les Arbronautes"

(l'association change de nom sous peu...)

L'activité de l'association consiste en l'organisation de randonnées et d'animations, de spectacles dans un nouvel espace, le sommet des arbres, avec une volonté de sensibiliser/ éduquer à l'environnement et à la découverte du milieu forestier. Les Guides Arbres accompagnent en « haute » sortie des groupes de 6 à 18 personnes, plus de 50 participants sur plusieurs jours. Les randonneurs découvrent la forêt et les techniques de voyage dans les arbres, ou l'art de s'y installer pour dormir... Ils sont autonomes et peuvent, sous l'œil vigilant du Guide Arbre, se déplacer sur les branches de leur choix, ou d'arbre en arbre.

Les participants sont multiples :

- Les particuliers pour un Séjour Randonnée Découverte d'une journée dans les arbres, ou

pour des Séjours Randonnée Nuit pour apprécier les ambiances nocturnes de la Forêt et la sensation du repos dans les hautes branches

- Le public spécialisé : jeunes en difficulté judiciaire, en phase d'insertion dans la vie active, handicapés physiques... Tous se retrouvent égaux dans l'arbre face à leurs émotions.

L'événementiel :

- L'association a déjà pris deux villes d'assaut par les cimes (les Rue du Baron perché), onze jours d'affilée sans toucher le bitume !
- Un spectacle « arbresque », théâtre dans/autour des arbres, Arbro's & Baz'art Volant. Représentations prévues les 27 (Bio Divers Cité), 28 Juin 2003 et en septembre

Les objectifs sont avant tout de créer une activité en contact direct avec la nature, de valoriser les arbres qui nous entourent, d'éduquer à l'environnement, de proposer un travail sur l'individu ou encore...de faire rêver !

Les Cousins des Bois Planète
81, rue de Jemmapes 59 800 Lille
telfax : 03 28 52 66 19
<http://www.arbronautes.com>
Email : arbronautes@arbronautes.com

Biblio PA3D

Voyage au pays des arbres - bibliographie ; première prise d'une ville fortifiée par les Arbronautes

Le Quesnoy, 1999

Pour partir à la découverte des arbres qui peuplent la forêt, en particulier celle du nord de la France.

Extrait du dossier de présentation de la malle pédagogique "Au pays des Arbres" ; premier outil générique pour une pédagogie de l'environnement se pratiquant où ? Ici dans les arbres ! ! !

Les Haut-Perchés, 2002



Développement durable :

La 4ème édition du Festival Bio Divers Cité, organisé chaque année par le réseau MNE, se tiendra cette année dans le cadre des Assises Nationales du développement durable. Pour vous mettre en appétit, le "23" consacre son Agora à cet événement : informations donc mais aussi regards croisés sur les enjeux de l'affaire !...



« Bio Divers Cité » : le "plus" associatif et militant des Assises

Dans le cadre des « Assises nationales du développement durable » et de « Lille vous accueille » le festival « Bio Divers Cité » organisé par le réseau citoyenneté MNE, prend son envol et se développe dans le temps et l'espace. Pour cette 4ème version 2003, une quarantaine d'associations du réseau se mobilisent pour offrir au grand public, aux scolaires, et aux congressistes des Assises, un programme riche et varié. Du mardi 24 au dimanche 29 juin, avec une soixantaine d'animations, les associations illustreront de manière militante et citoyen-

ne leurs messages sur le développement durable. Une multitude d'activités permettra à chacun de s'initier et de mieux comprendre de façon ludique et interactive les notions du développement durable : animation, spectacle, atelier, conférence, débat, visite guidée, repas, randonnée, croisière, création, carnaval, information, lecture, dégustation, chantier, jardinage, échange, discussions et réflexion,...

Chacune de ces actions sera estampillée par le nouveau logo du festival : Bio Divers Cité".

Bénéficiant du soutien du Conseil Régional et de la Ville de Lille, cette version 2003 marquera une fois de plus l'identité et la cohésion du réseau MNE, qui n'a pas attendu Johannesburg pour se saisir de l'urgence d'un développement plus durable.



Le labyrinthe du développement durable

Bio Divers Cité s'achèvera le week end des 28 et 29 juin sur le Parc Matisse par un village associatif d'un genre nouveau : le labyrinthe du développement durable. On pourra s'y perdre, se tromper de chemin, arriver à une impasse, revenir en arrière, réfléchir, prendre une autre voie et trouver une ou des solution(s) pour sortir grandi de nos cheminements. Ce sera aussi l'occasion de découvrir au cours de la déambulation les associations présentes au sein du labyrinthe. Un labyrinthe pour jouer, s'amuser, et découvrir autrement le développement durable !

Pour plus d'info : Fabrice Cugny - Pour découvrir le programme : <http://www.mnelille.org>

La semaine du Développement Durable

Le Développement Durable pour Tous, c'est l'affaire de chacun!

En amont des Assises nationales du développement durable de Lille, le Premier ministre organise dans le cadre de la stratégie nationale du développement durable du 2 au 8 juin « la semaine du développement durable ». Cette semaine a pour objectif de mobiliser les acteurs et de sensibiliser le plus grand nombre de citoyens, afin de les inciter à agir en faveur du développement durable, au quotidien et dans leurs différentes activités. Les actions menées par chacun des acteurs du territoire seront relayées par une communication accrue pour faire de chacun de nous « un citoyen durable au quotidien ». Cette semaine sera marquée par quelques temps forts comme la présentation du projet de la Charte environnement en Conseil des Ministres et la journée mondiale de l'Environnement le 5 juin.

Plus d'info sur le site internet du gouvernement : www.environnement.gouv.fr

Biblio PA3D

Charte de l'environnement : Rapport de la commission Coppins remis au Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable en date du 8 avril 2003.

La Commission Coppins a été mandatée par Roselyne Bachelot pour proposer au gouvernement un projet de Charte adossé à la Constitution afin de consacrer les principes fondamentaux des droits de l'environnement.

Le Rapport présente les enjeux et les objectifs de ce projet mais aussi la proposition de texte d'une Charte constitutionnelle. Il est déjà vivement critiqué pour sa remise en cause du principe de précaution.

Consultable au CRID ou téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.charte.environnement.gouv.fr/index.php?clD=-1&Nvid=157>

événements et enjeux

Le regard critique de Jérôme Dancoisne

Ensemble, militons pour une autre mondialisation

« Le défi qui nous attend n'est rien d'autre que d'assurer la survie de l'humanité »

M. Gorbatchev

Nous ne pouvons pas rêver meilleure occasion de faire progresser nos idées. L'Etat, le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, Lille Métropole Communauté Urbaine, la Ville de Lille, Gaz de France, la Caisse d'Epargne, la Lyonnaise des Eaux, la SNCF, les 3 Suisses et l'ADEME nous offrent une tribune nationale du 25 au 28 Juin 2003. En effet, durant cette période se dérouleront les assises nationales du développement durable et désirable où seront présents nos décideurs économiques, nos élus nationaux, régionaux et locaux.

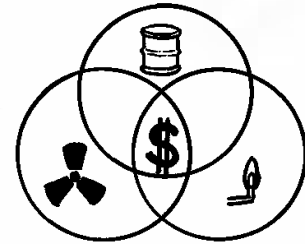
Alors ne nous privons pas, mobilisons-nous pour ces assises, et portons avec conviction les idées que nous défendons tous.

Le développement durable est aujourd'hui une expression galvaudée. Tout le

monde « fait du développement durable ». Même les plus grands pollueurs, les plus grandes entreprises qui n'hésitent pas à piller les ressources naturelles et humaines des pays les plus pauvres réussissent à faire du développement durable. Ces entreprises se targuent d'être certifiées «ISO 14001», norme reconnue mondialement pour le management environnemental. Elles affichent des rejets de polluant en diminution, parfois elles ont réalisé ici et là un parking végétalisé ou une implantation d'éoliennes. Soyons sûr que lors des assises, ces entreprises souligneront ces bonnes actions en attendant leurs «bons points» que leur accorderont une presse complaisante ou leur organisation professionnelle. Ces « micro actions », bien que nécessaires, ne sont pas suffisantes. Compte tenu de leur taille, de leur poids financier, de l'aspect mondial de leur commerce, ces entreprises pourraient faire bien plus !

Aborder les assises sous la forme de la seule promotion de micro actions serait une erreur magistrale. Finalement, il n'y aurait là qu'un plaisir de gens riches qui se complaisent et essaient de se dédouaner auprès des plus pauvres en leur lançant le message suivant « ne râlez plus, vous voyez bien que nous faisons le maximum pour l'avenir de la planète, nous travaillons pour vous et votre bien-être, d'ailleurs, les assises

LE DEVELOPPEMENT DURABLE ...



... SELON LES GRANDES FIRMES

sont l'expression de notre travail ». Il nous appartient maintenant, associations du réseau MNE, de bousculer, une fois de plus, les esprits et de proposer de façon constructive notre définition du développement durable. Le développement durable n'est pas uniquement la succession de micro actions en faveur de l'environnement, mais réellement une façon nouvelle de concevoir la société. Remplaçons « le prêt à penser » que les organisateurs nous proposent, par une réflexion collective qui nous amène à refuser les travers d'une société consumériste où le libéralisme économique n'est que le synonyme de violence, d'inégalité et de pauvreté.

Ne nous étendons pas, le constat est malheureusement connu, le quart de la population mondiale est classé en pauvreté absolue. Les inégalités ne cessent de croître. En 1992, les pays riches, dont la France, avaient promis de consacrer 0,7% de leur PIB à l'aide des pays pauvres. En fait, ils y consacrent moins de 0,3% et les Etats-Unis, qui règnent sans partage sur l'Organisation Mondiale du Commerce, moins de 0,1% !*

« Un autre monde est possible, (mais il est dans celui-ci) »**, non celui du repli, proposé par les extrémistes de tous bords, mais l'altermondialisme qui repose sur le multilatéralisme, le développement d'organisations mondiales, réellement indépendantes, en charge de l'Environnement, du Travail... Ces organisations seraient en charge d'un rééquilibrage économique, solidaire, environnemental et démocratique. Ce monde s'oppose bien évidemment au monde ●●●



*Chiffres issus de l'ouvrage « MAL DE TERRE » d'H. REEVES

**Paul Eluard

Le regard critique de Jérôme Dancoisne

Ensemble, militons pour une autre mondialisation (suite)

●●● actuel où l'unilatéralisme des Etats-Unis pénalise la planète entière : refus de ratifier le protocole de Kyoto, d'adhérer à la Cour Pénale Internationale, de respecter la convention de Genève...

Lors de ces assises, n'hésitons pas à remettre en cause le modèle économique dominant, militons pour une responsabilisation sociale et environnementale mondiale des entreprises, militons pour un monde où le développement durable serait réellement mis en œuvre.

Jérôme DANCOISNE

Membre du bureau d'Environnement et Développement Alternatif
Vice-Président de la MNE

Le regard critique de Gérard Minet

Les sans papiers au cœur du développement durable

Point de convergence du développement économique, du progrès social et de la protection de l'environnement, le développement durable doit nécessairement intégrer les problèmes de la mondialisation des échanges.

Pas seulement des marchandises et des idées ce qui est relativement aisé, mais aussi des Hommes. Et cela est plus complexe et se heurte aux égoïsmes nationaux, aux replis identitaires, aux xénophobies de tous poils.

Droits de l'Homme et Démocratie

A la lecture des rapports de la FIDH et d'Amnesty, on peut se demander si certains états ne sont que des façades de démocratie. Derrière les apparences, oligarchie, tribalisme, corruptions se cachent dans les arrières-boutiques. Ceux qui veulent ouvrir leur pays à un véritable développement durable sont souvent baillonnés, pourchassés, emprisonnés, exécutés.

L'avenir de ces pays et de la démocratie reposent sur ces militants d'opposition.

Les accueillir, leur donner les moyens de vivre, de réfléchir, de rencontrer des démocraties du monde est un devoir pour les pays développés. Respecter la Convention de Genève et le droit d'asile comme un premier principe.

Faire échec au néo-colonialisme

Mais la tentation est grande pour les pays développés de recommencer l'histoire de la colonisation en attirant vers eux - officiellement ou clandestinement - la main d'oeuvre dont elles ont besoin, et notamment les cerveaux et en rejetant tous ceux qui ne présentent pas un intérêt immédiat. Parmi le vivier des sans papiers, la « République généreuse » choisit de légaliser le séjour de ceux qui s'intègrent au moule social. Les pré-

fectures et services de police filtrent et rejettent. Mais l'attrait de l'Europe est grand aussi pour les jeunes des pays dits « émergents ». Le décalage est tel entre le Nord, ses richesses, ses garanties, son clinquant et le Sud où la vie est dure et l'incertitude permanente... Quitter son pays est toujours un déchirement, mais consumer sa vie dans la misère et l'oppression est un lent naufrage..

Solidarité et échange

On ne sortira de ce dilemme que si l'on développe simultanément :

- une qualité d'accueil positive et fraternelle
- un soutien économique, social et culturel au Sud, dans le cadre d'une coopération à l'échelle nationale, régionale et locale.
- Une politique ouverte des visas permettant d'oeuvrer réellement pour le co-développement en permettant la multiplication des voyages de suivis de projets.

L'inverse des charters de Sarkozy. La ministre Martine Aubry avait en son temps fait des propositions, malheureusement trop limitées dans le temps et dans l'espace et surtout vidées de leur sens profond par la politique répressive du couple Jospin-Chevènement en matière de sans-papiers.

Certains diront « On nous fait encore le coup du tout est dans tout... et réciproquement. On fait du développement durable le prétexte à parler des sans-papiers... » Gardons-nous de cette vision mécaniste car, bien au contraire, qui pourrait nier que, dans tous les sens du terme, leur problème est au COEUR du développement durable ?

Gérard Minet

Délégué Régional Ligue des Droits de l'Homme



**APPEL PROCHAIN
AGORA :
Criminalisation du
mouvement social.
Associations,
à vos plumes !**

Vraie nature et vrais débats !

Pour des villes "Nature" dans toute la région !...

Un cadre de vie agréable, de qualité où la nature tient toute sa place, voilà ce dont rêvent un nombre croissant de citoyens soucieux d'amener un peu de campagne à la Ville.

En région Nord Pas-de-Calais, le dispositif Natureville répond à cette préoccupation en soutenant les projets des habitants, des associations et des collectivités visant à favoriser la nature en ville. Aménagement de site délaissé en jardin, programmes d'éducation à l'environnement, espaces verts gérés par des habitants,... les formes de ces projets sont multiples. A ce jour, plus de 70 projets sont déjà inscrits et accompagnés par ce dispositif, fonctionnant sur trois grandes villes : Roubaix, Dunkerque et Lille. Après quelques années, le dispositif Natureville, animé par la MNE et le Conseil Régional, a passé un nouveau cap. Appuyé sur un cahier des charges exigeant en matière d'écologie, de concertation, d'exemplarité, un label a été créé pour reconnaître et valoriser les projets les plus aboutis.

Le lancement officiel de ce label a donné lieu, le 29 avril dernier, à une journée événement qui a permis aux collectivités, associations et journalistes de découvrir le dispositif et d'assister à la remise des premiers labels à 4 projets :

- le jardin de Chlorophylle animé par Angle 349
- la démarche des jardins communautaires soutenue par les Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins clôturés
- l'animation "les Pierres vous racontent" portée par le Musée d'Histoire Naturelle de Lille et les Animateurs de l'Environnement Urbain
- la Réserve Naturelle Volontaire du Vieux Lille gérée et animée par les associations Promenade du Préfet, Jardin Ecologique et les Grenouilles et les Animateurs de l'Environnement Urbain

Pour l'avenir, ce réseau a vocation à s'étendre sur de nouvelles villes qui souhaiteraient devenir plus "nature" en favorisant la participation de tous. A bon entendre !...



Biblio PA3D Bulletin documentaire : Natureville réseau régional, n°5 avril 2003.

Numéro sur le thème de l'arbre : références bibliographiques, des annonces de manifestations, des liens vers des sites Internet, une sélection d'animations et d'expositions.

Tour d'horizon de l'Assemblée Générale

L'AG de printemps de la MNE s'est déroulée les 4 & 5 avril dernier. Au menu : les nouveaux outils de communication du réseau, sur lesquels les participants ont été sondés, le festival Bio Divers Cité (temps associatif et revendicatif au sein des Assises du développement durable) et les Points Environnement Conseil. Les rapports d'activités et financiers ont été approuvés. Deux innovations : la présentation du projet "philosopher à la MNE" et une tribune libre ouverte aux assos qui ont présenté leurs projets sur l'année de l'Algérie, l'agriculture durable en péri-urbain et sur les nouvelles lois sécuritaires.

"Objectif Terre" : nouvelle épisode !

Sur le thème "Terre et Politique", le 2ème épisode de la Campagne d'année du réseau MNE, bat son plein jusqu'à la mi-juin. Une vingtaine de manifestations organisées par les associations sont à découvrir : manifestations du Forum Social Local, pique-nique sur les jardins, conférences sur le milieu marin, les politiques énergétiques, l'agriculture biologique, l'Afrique, soirée jeux, expositions,... Pour s'informer, apprendre, agir... demandez le programme !

Energie : Vrai débat

Depuis le mois de mars, la France est en plein débat national sur les énergies. Vous êtes au courant ? Non. C'est normal, ce débat qui se voulait démocratique reste dans le microcosme de l'énergie. Devant l'enjeu (30 ans de programmation énergétique, le réchauffement climatique, le choix nucléaire...) et pour démocratiser la discussion, un collectif d'associations organise partout en France des « Vrais débats » pour poser les « Vraies » questions et donner de « Vrais » éléments de réflexion. A Lille, Greenpeace, EDA et la CLCV vous donnent rendez-vous le 14 juin de 9h30 à 17h à la Maison de l'Education Permanente (place George Lyon) pour une journée de forum et de conférences. Vous pourrez ainsi discuter de votre futur énergétique avec Albert JACQUARD (sous réserve), Pierre RADANNE (ancien Président de l'ADEME), Thierry SALOMON (La Maison des Négawatts), et Michel RAQUET (Belge, conseiller au parlement européen sur l'énergie). Vous pourrez confronter vos idées lors du forum associatif, voir une projection de film et discuter des solutions concrètes avec des professionnels et des collectivités locales. Venez nombreux pour une action de démocratie, de débat public, sur un enjeu capital.

AGCS* : l'Union Européenne va-t-elle mettre le développement durable hors-la-loi?

Depuis quelques mois, l'Union Européenne négocie en secret un accord mondial qui risque d'être un des plus grands dangers pour la démocratie. Objectif officiel de cet accord : aboutir à la libéralisation complète du commerce des services. Cet accord mettra hors-la-loi toutes les formes de régulation qui font « obstacle au libre commerce » de l'éducation, la santé, la culture mais aussi l'environnement. En clair, les lois, les réglementations, les normes ou les subventions publiques permettant de construire un développement durable sont menacées.

Quelques explications pour décrypter un accord qui généralisera toutes les attaques que le libéralisme économique mène contre l'homme et son environnement...

Du 10 au 14 septembre prochains aura lieu à Cancun, au Mexique, un sommet international de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le but des pays négociateurs est d'accélérer les discussions pour libéraliser le commerce mondial, et notamment le commerce des services. Ce marchandage des services a un nom : l'Accord général sur le commerce des services. AGCS. Le sigle est barbare... mais les objectifs de cet accord le sont encore plus. Il s'agit d'organiser tout le commerce des services selon les seules règles du « libre » marché. En d'autres termes, toutes les formes d'intervention politique (services publics, lois, subventions publiques, décisions administratives, normes techniques ou sanitaires...) devront s'effacer devant les intérêts des entreprises multinationales.

La protection de l'environnement en danger de mort

Bien que l'AGCS soit négocié par des chefs Etats et de gouvernement, son contenu doit beaucoup au lobbying des entreprises multinationales auprès de l'Union européenne et des gouvernements. Il n'est pas étonnant alors que l'AGCS favorise nettement ces multinationales qui fournissent des services : les compagnies pétrolières, les compagnies privées de l'eau, les entreprises d'élimina-

tion des déchets, les grandes chaînes d'hôtels, etc. Autant d'entreprises dont les activités pèsent sur l'environnement et le social.

L'AGCS permet de dynamiser toutes les formes de réglementations nationales ou régionales qui encadrent les activités de ces entreprises : les lois de protection de l'environnement, les normes sanitaires et environnementales, ou les règlements maîtrisant les activités liées au pétrole, au gaz, à l'énergie nucléaire, à l'eau, aux transports et au tourisme. Concrètement, si les négociations de l'AGCS aboutissent, une compagnie pétrolière pourrait par exemple obliger un pays à s'asseoir sur ses règlements environnementaux et obtenir l'autorisation de construire un oléoduc dans des zones écologiquement sensibles.

Une des nombreuses dispositions de l'AGCS qui menacent la protection de l'environnement, l'article VI-4 de l'Accord impose que les normes environnementales ou sanitaires « ne soient pas plus rigoureuses qu'il n'est nécessaire pour assurer la qualité du service ». Cet article laisse ainsi clairement entendre qu'il y a une limite à la sécurité sanitaire des consommateurs et à la protection de l'environnement : la liberté de commercer.

L'exemple du commerce de l'eau

Parmi les secteurs de services dont l'Union européenne (qui négocie au nom de la France) demande la libéralisation pour plusieurs pays étrangers (notamment des pays en voie de développement), il y a « la gestion de l'eau pour les besoins humains et des eaux usées ». Ainsi, dans le cadre de la négociation de l'AGCS, l'Union européenne demande au Brésil d'ouvrir la gestion de l'eau à la concurrence. Cette demande menace directement des systèmes alternatifs de distribution de l'eau, comme celui de Porto Alegre. Dans cette ville, une coopérative liée au budget municipal participatif, assure la distribution de l'eau avec efficacité et transparence (notamment à propos du respect des normes sanitaires et environnementales). Cette organisation n'est possible que parce qu'une réglementation impose une structure juridique coopérative pour l'entité chargée de la distribution de l'eau. Or le fait même de réglementer sur la nature juridique d'un fournisseur de service est contraire aux règles de l'AGCS (article XVI-2-e) puisqu'un tel règlement peut être interprété comme une « discrimination » faite à une entreprise privée (Vivendi Environnement, par exemple) qui souhaiterait se lancer sur le marché de la distribution de l'eau à Porto Alegre...

Il ne s'agit ici que d'un exemple parmi de milliers des risques dont est porteur l'AGCS. Rien que pour les services de gestion de l'eau, des cas comparables menacent la Bolivie, le Honduras, la Tunisie, le Botswana...

Un accord complexe... et antidémocratique

Les engagements de libéralisation sont irréversibles. Cela signifie tout simplement que l'AGCS interdit aux Etats de mener des politiques publiques : face à un nouveau risque écologique, une catastrophe environnementale ou un problème social, un gouvernement ne pourra prendre les mesures qui s'imposent. C'est le marché qui va « naturellement » s'auto-réguler... En transférant ainsi la « gestion » de la société de la politique vers le marché, l'AGCS rend illégaux tous les outils de politique nécessaires pour construire un développement durable.

Une dernière question doit encore être éclaircie : comment un tel monstre juridique a-t-il pu se développer ?

Dans le secret, bien sûr... Comme pour l'AMI (Accord Multilatéral sur l'Investissement), que les mobilisations ont heureusement torpillé en 1999, tout est fait dans la plus grande confidentialité. Ainsi, c'est à des « fuites » que nous devons la plupart des informations que nous avons pu obtenir, comme par exemple, la liste des services que l'Europe est prête à livrer à la marchandisation.

Il est temps de se mobiliser !

L'AGCS est d'une grande complexité. C'est ce qui rend difficiles les mobilisations contre cet accord : il est difficile à comprendre, difficile à critiquer et difficile à attaquer. Mais il ne faut pas être pessimiste : nos mobilisations et le progrès de nos connaissances sur l'AGCS a déjà



contraint la Commission Européenne à donner des informations qu'elle aurait tenues secrètes, à promettre de ne pas livrer le secteur de l'audiovisuel au marché (exception culturelle oblige)...

Ces victoires sont modestes mais elles montrent que les mobilisations ne sont pas inutiles. Il faut faire avancer la connaissance de l'AGCS auprès des citoyens : cet accord ne doit pas rester secret ! Il faut aussi exiger que des secteurs de services tels que l'eau, la santé, l'éducation, la culture, l'audiovisuel, la communication, le transport, le logement, ou l'énergie soient explicitement retirés des négociations car ce sont des services vitaux. L'AGCS doit aussi respecter du principe de précaution, reconnaître pleinement la nécessité des services publics et être subordonné aux chartes et conventions internationales. Les négociateurs doivent suspendre leur discussions et commander une évaluation indépendante des libéralisations de services précédentes avant de continuer.

Jérémie NOLLET, ATTAC-Lille

Si vous désirez avoir plus d'informations ou organiser des réunions d'information-débat sur l'AGCS, n'hésitez pas à prendre contact avec Attac-Lille par e-mail à lille@attac.org ou par courrier à la MNE.

Bibliographie

Susan George, Remettre l'OMC à sa place, Paris, Mille et une nuits, 2001

World Development Movement, « A qui profite l'agenda pour le développement ? Une analyse des requêtes de l'Union Européenne soumises aux pays en développement dans le cadre de l'AGCS », avril 2003. Disponible sur : <http://www.wdm.org.uk/campaign/gats109leaks.htm>

Le texte de l'AGCS est disponible sur le site de l'OMC, à la page : http://www.wto.org/french/docs_fl/legal_fl/26-gats.pdf

Sitographie

Une section du site d'ATTAC est consacrée à l'AGCS : www.france.attac.org puis onglet « campagnes » puis « campagne AGCS »

D'autres informations sur le site d'Oxfam Belgique : <http://www.oxfam.org.be/fr/campagnes/agcs-agcs-index.htm>

Pour des informations critiques plus complètes (mais en anglais) : www.gatswatch.org

"Tjif Tjaf et coâ...

A l'honneur de ce "repiquage", deux initiatives : l'une concerne un programme d'échange transfrontalier, l'autre une opération pour sensibiliser le public à la sauvegarde des batraciens. L'une joue sur la durée, l'autre est ponctuelle, mais toutes deux participent, à leur manière, à l'éducation à l'environnement.

TJIF TJAF

Projet transfrontalier d'Education à l'Environnement franco-belge

Depuis 1999, l'ADEELI et la Province de Flandre Occidentale ont uni leurs efforts pour créer un programme d'échange transfrontalier. Cette collaboration s'appuie sur un désir fort de relation durable entre les acteurs français et belges. Malgré les difficultés que pose parfois la langue, le projet «TJIF TJAF» vit depuis quatre ans et s'étoffe au fur et à mesure des années.

TJIF TJAF, un drôle de nom pour un grand projet.

TJIF TJAF en néerlandais est la traduction du Pouillot véloce. En français, c'est la mélodie par laquelle nous reconnaissons cet oiseau.

Le projet TJIF TJAF s'adresse à un large public : des professionnels de l'EE* aux scolaires, en passant par le grand public et le secteur touristique. Les objectifs sont clairs : échanger des expériences entre professionnels de l'environnement, faire découvrir des sites de part et d'autre de la frontière, valoriser un

même patrimoine, créer un vrai réseau transfrontalier.

Actions concertées pour les professionnels de l'EE

Les opérateurs du projet TJIF TJAF sont à l'origine de l'émergence de plusieurs groupes de travail entre guides nature français et belges. En découle un cursus de formation pour guides nature afin de renforcer durablement des visites guidées transfrontalières et la création commune de brochures sur la faune et la flore destinées au grand public.

Impliquer un large public

TJIF TJAF, c'est sensibiliser dès le plus jeune âge à une éco-citoyenneté transfrontalière en apportant une aide à la réalisation de projets scolaires.

C'est aussi proposer aux petits comme aux grands des outils de découvertes.

Outil ludique pour tourisme éclairé

La Musette des dunes est un sac facile à transporter qui contient différents accessoires : loupe de botaniste, jeu de questions-réponses, fiches explicatives sur les coquillages ou la faune et la flore.

Elle permet de découvrir la richesse des massifs dunaires de façon autonome, tout en sensibilisant à la fragilité de ces sites. On peut l'emprunter dans sept offices de tourisme sur le littoral dunkerquois et de La Panne à Knokke Heist du 15 avril au 30 septembre 2003.

Guylène Garraud
ADEELI

**Education à l'Environnement*

Les rendez-vous TJIF TJAF Visites guidées transfrontalières*

Découvrez de façon originale les dunes flamandes

Samedi 12 juillet 2003

Visite bilingue français/néerlandais de la Dune Westhoek en Belgique
RDV à 10h à la frontière Bray-Dunes/La Panne

Samedi 9 août 2003

Journée Randonnée Nature Franco-Belge / RDV à 9h sur la digue est de Bray-Dunes / Inscription obligatoire jusqu'au 15 juillet 2003 au 03 28 26 86 76
Prévoir pique-nique

Mardi 12 août 2003

Visite bilingue français/néerlandais des dunes flamandes en Belgique / RDV à 10h près de la fontaine de la Grand Place de La Panne

**visites gratuites*

Retrouvez toutes ces informations sur :
www.tjiftjaf.com ou www.adeeli.org

ADEELI Rue Jean Delvallez 59123 Zuydcoote /
Tél : 03.28.26.88.76

Biblio PA3D

Créer et gérer les mares

Wambrechies, Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais, 2001

Le CSN a publié de nombreuses autres brochures au cours de la dernière année : les zones humides côtières, les zones humides alluviales, les zones humides palustres, les tourbières et bas marais. Toutes sont également disponibles au CRID.



Tous ensemble,
tous ensemble...

quoi !

Du vent, de l'eau... Alizés à Kyoto



Fréquence Grenouille 2003 : record d'affluence !

Pour la neuvième année consécutive, le Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais a relayé du 1er mars au 15 avril l'opération Fréquence Grenouille dans la région. Au niveau national, cette opération est initiée par Espaces Naturels de France et la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels. 27 animations (diaporamas, conférences, visites guidées diurnes et nocturnes) ont permis à plus de 500 personnes d'être sensibilisées à la préservation des zones humides et la sauvegarde des batraciens. Cette année, la mobilisation des associations et autres structures régionales a été particulièrement forte. Elle a en effet réuni 23 partenaires, sans que cette campagne d'actions n'aurait pas connu un tel succès. Des partenariats fructueux... pour que se perpétue la ronde des coassements !

Sandrine Héлары - Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais
Tél : 0 328 045 345 / mail : conservatoiresitesnpc@nordnet.fr / web : www.conservatoiresitesnpc.org

Du 16 au 23 mars dernier, Espace Eolien Régional (EER) a participé au 3ème forum mondial sur l'eau organisé par le Conseil Mondial de l'Eau à Kyoto. L'association a participé à un concours et débattu de ce problème crucial. Elle nous livre son témoignage.

Le projet Alizés, auquel EER est associé*, faisait partie des 150 finalistes du Concours des "Actions pour l'Eau" du forum. Le seul à associer énergie éolienne, eau et santé.

Ce fut l'occasion de présenter à un public venu du monde entier ce programme de fabrication et d'installation d'éoliennes de pompage en Mauritanie et au Sénégal lancé en 1987. Des éoliennes mécaniques (comme dans les westerns...) qui fournissent de l'eau potable à environ 50 000 personnes aujourd'hui.

Pour ce concours, l'action innovante présentée était l'installation de 2 stations de de pompage et traitement de l'eau du fleuve dans la vallée du Sénégal. A Ndiawdoune, 21 m³ d'eau potable sont fournis quotidiennement à plus de 1000 habitants. Et le directeur de l'école ne recense plus que 2% d'absentéisme contre 22% auparavant...

Trois finalistes se sont partagés le Grand Prix de 50 000 \$:

la fabrication de pompes manuelles à chaîne dans plusieurs pays par une entreprise du Nicaragua,

un projet, non-gouvernemental, de développement en Ouganda et un vaste programme de récupération des eaux de pluie et de conservation de la ressource par un institut du ministère de l'agriculture chinois.

Un juste équilibre a été choisi entre les continents les plus pauvres et les thèmes relatifs à l'eau. Même si on peut regretter que, dans cette période de guerre, aucune action venant de pays du Proche ou du Moyen-Orient n'ait été retenue alors que le problème de l'eau y est central.

Ce concours n'était qu'un élément d'un forum qui a réuni plus de 20 000 participants. L'eau y a été débattue sous tous ses aspects : la ressource, l'érosion des sols, l'assainissement et l'hygiène, le financement des réseaux d'eau potable (et les inquiétudes soulevées par la privatisation des services), la biodiversité, etc...

Pour plus d'informations, 2 sites à consulter : www.alizes-eole.com, www.world.water-forum3.com

* avec le GRET, ONG française, et SEMIS, bureau d'études sénégalais. Et le soutien financier du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais et de la Ville de Dunkerque.

Brève

Conservatoire en ligne

Vous souhaitez mieux connaître les missions et actions du Conservatoire des Sites Naturels, être informé des différentes animations prévues en 2003 ou encore parcourir l'Atlas des pelouses sèches du Nord-Pas de Calais... le site internet du Conservatoire est en ligne. L'équipe du Conservatoire vous en souhaite une agréable découverte, à l'adresse suivante : www.conservatoiresitesnpc.org

Biblio du PA3D :

La gestion de l'eau au Sénégal, ingénieur Sans Frontières, vidéo.
Géopolitique de l'eau, Hérodote, n°102, 2001
Marie-Joséphine grojean, Une pédagogie de l'eau, éditions Charles Léopold Mayer, 1997.

EDA* et le conseil de développement du Douaisis : lacunes et appel aux militants

Structures de concertation mis en place par la loi Voynet, les Conseils de Développement visent à accompagner l'écriture du projet de territoire. Regroupant les représentants de la société civile, économique et syndicale, il était logique qu'ils accueillent des associations du réseau MNE. Témoignage d'EDA dans le Douaisis.

Depuis février 2002, Environnement et Développement Alternatif (EDA) participe activement au Conseil de Développement du Douaisis.

Le projet de territoire du Douaisis, présenté par les élus de la Communauté d'Agglomération au Conseil de Développement, ne fait pas preuve d'originalité ou de dynamisme et présente de nombreuses lacunes en terme de diagnostic. Le développement durable est quasiment absent de la réflexion et l'aspect environnemental se borne quasiment aux aspects patrimoniaux. A titre d'exemple, la proposition d'inscrire le Bassin Minier au Patrimoine Mondial de l'Unesco n'y figure pas, et les problèmes environnementaux et sociaux que pose la société Metaleurop, non plus, le traitement transversal des problèmes est également absent.

Infléchir les décisions prises

La tâche d'EDA est particulièrement ardue au sein de ce conseil. Les représentants associatifs défendant les idées de notre réseau (MNE) sont très peu nombreux. Et contrairement aux Métropoles Lilloise, Valenciennoise, Lensoise ou Dunkerquoise, le principe même de Développement Durable semble inconnu dans le Douaisis. Alors EDA profite de cette tribune du 23, pour appeler les militants douaisiens défendant le Développement Durable à rejoindre les rangs de notre association afin de convaincre les élus de la communauté d'agglomération à mettre en oeuvre un agenda 21 à l'échelle du Douaisis et d'infléchir de façon notable les décisions prises par le Conseil de Développement et de la Communauté d'Agglomération.

EDA - Jérôme Dancoisne - 23, rue Gosselet - tél : 03 27 89 06 17 - e-mail : jerome.dancoisne@voilà.fr

* Environnement et Développement Alternatif

Brève

Eclairez votre lanterne sur le site internet de la MNE

Toutes les cultures se valent-elles ? Vous prendrez un avis éclairé sur la question en suivant Patrick Henrart de la Libre Pensée sur les traces d'une française qui a été mariée à un roi Camerounais durant 9 ans, et a subi le difficile et soumis statut de la femme dans cette culture. Dépeçant àprement l'exemple, Patrick Henrart opère un détour philosophique sur la notion de "mythe" pour s'en prendre à ceux qui prétendent que l'on doit le respect égal à toutes les cultures. Il souligne que, si l'on admettait cette logique, il faudrait alors admettre que l'on doit "respect égal pour des normes qui sont en contradiction avec un concept clair des droits de l'homme". Pour lire l'article de Patrick Henrart "Cultiver son jardin ? Mythe ou rationalité", allez sur le site www.mnelille.org. Pour en savoir plus, écrire à Patricia Henrart à la MNE

Biblio PA3D

Participation : réglementation et outils financiers

Lille : Centre Ressource du Développement Durable, avril 2003

Le présent propos en décrit les contours, en crescendo, de l'information plus transparente des intéressés à une gestion des projets davantage partagée. Cette fiche vient en complément d'une autre intitulée " Lectures - l'incontournable participation » qui présente différents ouvrages remarquables, et d'un prochain récit d'expériences sur ce sujet.

Très prochainement disponible au CRID, ce nouveau guide est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.cerdd.org/upload/participationFR.pdf>

Pétition : Charte du Réseau "Sortir du Nucléaire"

Considérant les risques d'accidents majeurs croissants dus au vieillissement des installations nucléaires,

Considérant les dangers que fait courir l'accumulation des déchets radioactifs vis-à-vis des générations présentes et futures,

Considérant les risques pour la santé liés à la pollution radioactive due à toute installation nucléaire,

Considérant le risque de prolifération nucléaire à des fins militaires,

Considérant le coût prohibitif de la filière nucléaire (construction et démantèlement des installations, gestion des déchets radioactifs),

Considérant les dangers que représente le lobby nucléaire pour la démocratie,

Considérant que la France est le dernier pays en Europe à tout miser sur le nucléaire,

A cette période charnière où se pose le problème du renouvellement du parc nucléaire français,

NOUS, ASSOCIATIONS, GROUPES, VOULONS UNE DECISION IMMEDIATE DE SORTIE DU NUCLEAIRE

Nous voulons :

L'arrêt des projets d'enfouissement de déchets radioactifs,

L'arrêt du retraitement du combustible usé à La Hague et l'arrêt de l'utilisation du plutonium à des fins énergétiques (combustible MOX),

L'arrêt des exportations d'électricité et de toute technologie nucléaire,

Le non renouvellement du parc nucléaire,

La fermeture des réacteurs en fonctionnement,

C'est possible avec :

Le développement des économies d'énergie,

La mise en place d'une autre politique énergétique basée sur les énergies renouvelables (éolien, solaire, bois,...) fortement créatrices d'emplois,

Le recours en phase transitoire, à des techniques de production énergétique les moins néfastes possibles pour l'environnement (centrales au gaz, cogénération,...)

Pour sortir du nucléaire, nous nous engageons, dès maintenant, en rejoignant les signataires de cet appel du réseau "Sortir du nucléaire"

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge, F-69004 LYON France
Tél : 04 78 28 29 22 ,

Le rigolement durable... Blagues d'été

La BAC (Brigade Anti Criminalité) et le potager

Un vieillard qui vivait seul dans les Flandres, voulait semer ses patates au jardin, mais, c'était un travail très pénible, car, il lui fallait retourner toute la terre. René, son fils unique qui habituellement l'aidait pour cette tâche était en prison à Bapaume. Le vieil homme écrit donc une lettre à son fils dans laquelle il y décrit sa situation difficile :

Cher René,

Je me sens très malheureux, parce qu'il me semble bien que cette année, je ne serai pas capable de planter mes patates au jardin. Je suis trop vieux pour pouvoir creuser et retourner la terre du carré de jardin. Si tu étais ici, tous mes problèmes seraient résolus. - Je sais que tu creuserais et retournerais la terre du carré pour moi.

Avec amour, Papa.

Quelques jours plus tard, il reçut une lettre de son fils :

Cher papa,

Pour l'amour du ciel, papa, ne creuse pas dans le jardin, c'est là que j'ai enterré les CORPS.

Avec amour, René

À 4h, le matin suivant, une nuée d'agents de la BAC et de la police locale arrivèrent et se mirent à creuser tout le carré du jardin sans trouver aucun cadavre. Dépités, ils s'excusèrent auprès du vieillard et quittèrent les lieux. Le même jour, le vieil homme reçut une autre lettre de son fils :

Cher Papa,

Vas-y, maintenant, tu peux planter tes patates. C'est le mieux que je puisse faire dans ces circonstances...

Avec amour, René

Manifestation à la MNE

Mardi 24 juin (20h-23h)

► **Soirée jeux**

Organisation : Le Pas de Côté

Manifestations ailleurs

Samedi 14 juin (9h30-18h)

► **Energies le vrai débat**

Une rencontre pour envisager toutes les sources d'énergies nécessaires à notre développement, en analysant de la manière la plus objective les avantages et les inconvénients de chacune.

Lieu : Maison de l'Education Permanente - pl. G. Lyon - Lille

Organisation : Greenpeace, EDA, CLCV et membres du collectif régional

Samedi 14 juin

► **Broc à vélo**

Lieu : Ressourcerie - Roubaix

Organisation : ADAV

Renseignements : 03.20.86.17.25

Samedi 14 et dimanche 15 juin

► **Ouvrez la porte de votre jardin**

Pour découvrir des espaces de verdure, et discuter techniques et astuces. Cette opération est ouverte à tous les jardiniers amateurs

Organisation : Jardiniers de France

Contact : 03.27.46.37.50 - www.jardiniersdefrance.com

Dimanche 15 juin

► **Festival du sable et des érables**

Journée conviviale de sensibilisation à l'environnement, avec "Déchets d'œuvre" concours artistique, atelier Land'art, bourse aux graines et aux outils, conférence, exposition, spectacle théâtral, concert...

Lieu : Parc de la dune au lierre - rue Gal de Gaulle - Zuydcoote

Organisation : ADEELI

Contact : 03.28.26.86.76 - www.adeeli.org

Du mardi 24 au dimanche 29 juin

► **"Bio Divers Cité", festival associatif régional du développement durable**

Dans le cadre des " Assises Nationales du développement durable ", sur différents espaces lillois, les associations du réseau MNE offrent une multitude d'animations pour s'initier aux notions de développement durable et pour mieux les comprendre, de façon ludique et interactive. Point d'orgue du week-end : le labyrinthe associatif du développement durable sur le Parc Matisse.

Organisation : MNE

Du mercredi 25 au samedi 28 juin

► **2ème Assises nationales du Développement durable**

Elles s'articulent autour de plusieurs manifestations : la Conférence de Consensus, dont le but est d'identifier les principales clés de réussite de la participation, le Forum Global des Connaissances et des Acteurs et le Festival Durable et Désirable, qui offrira des propositions imaginaires, ludiques et participatives.

Contact : Centre de Ressource du Développement Durable
03.20.17.95.10 - www.dedude.net/sommaire.html

Mercredi 25 juin

► **Colloque "Changements climatiques, comment agir au quotidien ?"**

Lieu : Maison de l'Education Permanente - pl. G. Lyon - Lille

Organisation : Ville de Lille

Expositions à la MNE

Du lundi 30 juin au jeudi 3 juillet

► **Un butinoir pour les insectes**

Une présentation ludique des plantes qui attirent les insectes. Animations l'après-midi sur réservation.

Organisation : P.P.J.E.G.

Du mardi 8 au jeudi 10 juillet

► **L'agriculture bio**

Animations tous les jours sur réservation

Organisation : APRO BIO

Du mardi 15 au vendredi 18 juillet

► **Nature à Lille : insolite et éphémère**

Entre la nature domestiquée et l'herbe folle, la nature en ville a-t-elle droit de cité ?

Animations le matin sur réservation

Organisation : AJONC

Du lundi 21 au vendredi 25 juillet

► **Zones humides**

Pour connaître la richesse et la diversité de la faune, de la flore et des paysages de ces zones humides.

Organisation : Fédération Nord Nature

Du lundi 4 au jeudi 14 août

► **Le ciel des quartiers**

Le planétarium itinérant vous invite à découvrir planètes et constellations. Animations l'après-midi sur réservation.

Organisation : CARL

Du jeudi 4 au vendredi 26 septembre

► **Loisirs, tourisme, nature**

Cette exposition s'interroge sur l'impact du tourisme et des loisirs sur les paysages et les écosystèmes.

Organisation : Fédération Nord Nature

Exposition ailleurs

Du 6 juillet au 31 août

► **Voyage au cœur des zones humides**

Une zone humide, c'est quoi ?

Comment ça fonctionne ? A quoi ça sert ?

Lieu : Maison du Parc Grange Dimière - 4, cour de l'abbaye - Maroilles

Organisateur : Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Contact : - 03.27.77.51.60 - www.parc-naturel-avesnois.fr

Brèves

Appel à participation

Partout en France, du 11 au 19 octobre, AlimenTERRE regroupe des acteurs de la solidarité internationale, de l'agriculture paysanne, du commerce équitable, de l'environnement et les associations de consommateurs. Aujourd'hui, nous vous proposons de participer à AlimenTERRE

• en adhérant au Marché Alimentaire et Solidaire

• en participant au pôle régional d'organisation de l'événement

• en intégrant à vos activités quotidiennes le thème de l'alimentation.

Contact : Cap Humainaire - Marie Lancelin
- 03 20 53 20 64 -

Le Guide pour se mettre au vert

Envie de balade, de croisière en péniche, de découverte des dunes, de sortie crépusculaire sur les terrils, d'observer les oiseaux, les papillons, les escargots ou la planète mars.

Une solution existe : le Guide des promenades vertes 2003 recense toutes les sorties organisées par les associations du réseau MNE, durant tout l'été (et l'automne !) Il est gratuit et disponible à la MNE.

Publication trimestrielle éditée par : La Maison de la Nature et de l'Environnement

Directeur de la publication : René Penet

Ont participé à ce numéro : Colette Bloch, Chantal Chabert, Mathilde Chassot, Hélène Chanson, Laurent Courouble, Fabrice Cugny, Jérôme Dancoisne, Dominique Dupont, Olivier Fruchart, Patricia Hanssens, Emmanuelle Latouche, Philippe Lebeau, René Penet, Judicaël Potonnet, Laurence Ravaut, Philippe Rcelandt, Marie-Paule Serrurier, Janine Taillé, Laureline Vallat, Isabelle Vandaele, Anita Villers, Laurence Wailliez, Aurélien Walter, Aurélien Baggio, les Haut-Perchés, Gérard Minet, Jérémie Nolle, Yohann Godeau, Sandrine Hélyary, Adeeli, EER.

Coordination : Patricia Hanssens

Illustration : Boualem Khelifi, Laurent Courouble

Conception maquette : CES-GEA - 03 20 85 93 17

Ce numéro est gratuit • Valeur 3 Euros

Dépôt légal à parution / N° ISSN : 1142 1800

Maison de la Nature et de l'Environnement Lille - France

23, rue Gosselet 59000 Lille

Tél : 03 20 52 12 02 / Fax : 03 20 86 15 56

Mél : mnelille@wanadoo.fr

Site Web : <http://www.mnelille.org>

Associatoile : www.associatoile.org

